



Vie locale

Permanence du samedi 26 décembre : appeler le 15 / Pharmacie de garde : composer le 32 37

Mairie : Ouverture du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h (**fermé le jeudi après-midi**). Le service urbanisme reçoit sur rendez-vous en appelant le 02.98.27.94.22.

Concours des maisons illuminées : Inscription ouvertes jusqu'au lundi 28 décembre à 17h aux particuliers et commerçants. Bulletin d'inscription et règlement à retirer en mairie.

Agendas 2021 : Les agendas 2021 sont disponibles à l'accueil de la mairie et dans les commerces.

Bibliothèque Municipale : La bibliothèque fermera à midi les 24 et 31 décembre.

Le mot du Maire

Chers administrés,

L'année 2020 va se terminer pour laisser place aux traditionnelles fêtes de fin d'année.

Cette période va nous permettre d'apporter un peu de gaieté dans ce contexte de crise sanitaire liée à la pandémie Covid-19.

Chers camarétois, je termine ce petit mot par une note plus joyeuse laissant la magie de Noël s'installer.

Je vous souhaite en mon nom et celui du conseil municipal de passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

J'espère qu'elles seront empreintes de convivialité, de bonheur et de joie malgré les incertitudes qui pèsent sur l'avenir.

J'ai une pensée toute particulière pour les personnes seules et les malades.

Joyeux Noël !

Joseph LE MÉROUR, Maire de Camaret-sur-Mer

Je change d'adresse : aide aux démarches

A partir du lundi 28 décembre, un agent de la mairie peut vous recevoir sur rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches administratives pour les modifications d'adresse suite à la renumérotation de votre rue ou à sa nouvelle dénomination. Pour prendre rendez-vous, merci d'appeler le 02.98.27.89.57 (penser à vous munir du courrier de la mairie le jour du rendez-vous).

Compte rendu du conseil municipal du 15 décembre 2020

CCPCAM : avenant au contrat enfance (prolongation d'une année) : M. le Maire expose que le CEJ (Contrat Enfance Jeunesse) est un contrat d'objectifs et de co-financement qui contribue au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes jusqu'à 17 ans. La CAF (caisse d'allocations familiales) du Finistère est cosignataire de ce contrat, en partenariat avec les communes d'Argol, de Camaret-sur-Mer, de Crozon, de Landévennec, de Lanvéoc, du Faou et la CCPCAM. La commune de Pont-de-Buis-Lès-Quimerch a son propre contrat « Enfance et Jeunesse ». Le contrat actuel a une durée de 4 ans et est arrivé à échéance depuis le 31 décembre 2019. Un avenant de prolongation d'une année est proposé pour 2020 du fait des nouvelles modalités contractuelles entre les collectivités locales et la CAF. En effet, la convention Territoriale Globale (CGT) qui interviendra en novembre 2021 et la mise en place des « bonus territoires CGT » (qui remplace la prestation de service CEJ), cet avenant de prolongation permettra de préparer le plan d'actions de la future CTG et d'élaborer les nouvelles modalités financières.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à signer l'avenant à intervenir au contrat « Enfance et Jeunesse » pour permettre une prolongation d'une année au titre de 2020.

CCPCAM : convention de transport scolaire 2019-2020 (régularisation / Covid) : M. le Maire présente la convention pour le service de transport scolaire 2019-2020 mis en place pour les écoles maternelle et élémentaire de Camaret-sur-Mer. L'avenant prend en compte le nombre de jours de classe pour l'année 2020 compte tenu du confinement. Il est proposé de modifier les conditions de remboursement du coût du service en prenant en compte les charges salariales d'une part et le remboursement du résiduel à la CCPCAM.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à signer avec la CCPCAM l'avenant à la convention de transport scolaire.

CCPCAM : convention de mise à disposition de personnel pour le transport scolaire : M. le Maire présente la convention de mise à disposition d'un personnel communal. La commune de Camaret-sur-Mer met à disposition de la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon Aulne Maritime un de ses agents, titulaire du cadre d'emplois des adjoints d'animation ou d'adjoint technique pour assurer le transport scolaire des enfants fréquentant les écoles maternelle et élémentaire de Camaret. Le travail de cet agent est organisé par la Communauté de Communes dans les conditions suivantes : jours de classe selon le calendrier de l'Education Nationale, horaires définis en fonction du nombre de trajets journaliers.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à signer avec la CCPCAM la convention de mise à disposition de personnel pour le transport scolaire.

Dénomination d'une voie : M. le Maire expose qu'il convient de dénommer la voie au départ de la rue de la Montagne et se terminant rue des Pins.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité dénomme la voie « Chemin des Alizés » classe le « chemin des Alizés » dans le domaine public.

Etat d'urgence et suppression de la délégation du Conseil municipal au maire : Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise M. le Maire à signer les documents suivants : budget du camping : MAPA sur devis pour l'acquisition de 4 cabadiennes 23.400 € HT + literie 606,67 € HT ; Renouvellement du contrat de service administration et maintenance du réseau WIFI avec la Sté Net à Bord pour 2021 et 2022 : coût annuel 610 € HT / Budget de la commune : MAPA sur devis pour la fourniture de denrées alimentaires pour la restauration scolaire et centre de loisirs, marché à bons de commande pour la période du 4 janvier au 31 août 2021, MAPA estimé à 14.419 €. Marché de travaux SSI attribué à l'entreprise CEGELEC.

Ateliers et galeries de Camaret-sur-Mer

Pendant les fêtes, une dizaine d'artistes ouvrent leurs ateliers dans le quartier des artistes de Camaret. Ils vous accueilleront pour vous présenter leurs nouvelles créations ; Peut-être trouverez-vous une idée originale pour un cadeau de Noël ?

Pompiers de Camaret-sur-Mer

En raison de la crise sanitaire, la tournée des calendriers a été annulée. 3 lieux de dépôt ont été mis en place : U Express, boulangerie Tamm Bara et boulangerie Le Fournil.

Tinergie : un service public local et gratuit de la rénovation énergétique

La plateforme de rénovation énergétique « Tinergie », initialement créée sur Brest métropole, est désormais accessible aux habitants de la Communauté de Communes Presqu'île de Crozon – Aulne Maritime.

« Tinergie » est un guichet unique d'accompagnement pour tous les habitants du territoire qui souhaitent réaliser des travaux de réhabilitation énergétique de leur logement.

Ce service public d'information et de conseils permet aux ménages d'être accompagnés par un conseiller spécialisé tout au long de leur projet de rénovation et de bénéficier d'un parcours sécurisé : diagnostic énergétique, conseils pour la définition du projet de rénovation, information sur les aides financières accessibles, mise en relation avec un réseau de professionnels locaux qualifiés, analyse des devis, évaluation énergétique finale...

Le dispositif Tinergie permet également d'accéder à des aides financières spécifiques de la Communauté de Communes pour tous les propriétaires occupants de résidences principales effectuant des travaux de rénovation énergétique, quelles que soient leurs ressources.

Ener'gence, l'Agence Locale Energie Climat du Pays de Brest, qui renseignait déjà les administrés en matière d'énergie sur le territoire, a été choisie par Brest métropole pour animer le dispositif Tinergie.

Pour bénéficier de cet accompagnement, vous pouvez au choix : remplir le formulaire d'inscription sur <http://tinergie-brest.fr/>, contacter un conseiller par téléphone au 02.98.33.20.09, vous rendre dans l'une des permanences sur rendez-vous au 02.98.33.20.09 le 2^{ème} vendredi du mois à l'antenne de la Communauté de Communes - ZA de Quiella au Faou, le 3^{ème} vendredi du mois au siège de la Communauté de Communes - ZA de Kerdanvez à Crozon.

Pour les professionnels de la rénovation énergétique installés sur la Communauté de Communes "Presqu'île de Crozon - Aulne Maritime", l'extension de la plateforme Tinergie leur permet désormais de devenir « professionnel partenaire » et d'être référencés dans le dispositif.

Collecte des déchets

La collecte des déchets s'effectue en bacs individuels, à couvercle vert pour les ordures ménagères (emballées en sacs) et à couvercle jaune pour les déchets recyclables (en vrac).

Les bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de la collecte, l'horaire de passage du camion étant susceptible de varier. La poignée doit être tournée vers la route. Ils doivent être rentrés dès que possible et ne doivent pas être laissés au bord de la route en dehors du jour de collecte.

L'usage de tout autre récipient que les bacs fournis par la communauté de communes est interdit, ainsi que le dépôt de sacs poubelles au pied des bacs.

N° utiles

Urgence : 112 ou Pompiers : 18 / SAMU : 15 / Gendarmerie : 17 / **Cross Corsen** (secours maritime) : 196

Médecins	Infirmiers	Dentiste	Pharmacie
Dr AUFFRET 02.98.27.80.55	Rue du Château d'Eau 06.68.63.98.30 ou 02.98.27.98.30	Mme LARVOR 02.98.27.92.23	Quai G. Toudouze 02.98.27.90.78
Dr GEZEGOU 02.98.27.92.55	Rue du Ch. Bossennec 06.77.54.01.36 ou 02.98.27.17.84		
Dr HAU MIOU FAH 02.98.27.91.35			

Kinésithérapeutes	Ostéopathes
Rue du Château d'eau : 02.98.27.91.49	G. KERLIDOU 02.98.27.88.83 ou 06.07.87.71.19
Place Saint Thomas : 02.56.04.80.73 ou 06.82.99.86.16	N. THOMAS 06.09.98.69.40

Des défibrillateurs à disposition aux entrées des équipements suivants : salle Saint Ives, camping municipal, capitainerie du Notic et gare maritime.

Petites annonces : A louer place de stationnement voiture, moto, jet ski, remorque dans garage fermé ou dans cour fermée, centre-ville de Camaret à 2 pas du port et de la mairie, tél. 06.82.24.04.72 / A vendre radiateur électrique à télécommande, état neuf, très peu servi, 60€, tél. 06.65.08.66.25 / Recherche à Camaret-sur-Mer box ou garage, appeler le 06.60.29.31.17 ou le 02.98.27.89.85 / Vends miel de bruyère récolté à Camaret, tél : 06.08.73.61.59 / Recherche emploi (ménage, couture) en chèque emploi service sur Camaret de préférence, tél. 06.37.38.32.14 / Professeur de Mathématiques depuis 15 ans propose cours particuliers (primaire, collège et/ou lycée), aide à l'organisation du travail, la rédaction, sur place ou en visio (avec outils adaptés), tél. 06.52.73.98.27.